[Impressum]

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse**

Band (Jahr): **1 (1955)**

Heft 7

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

MENSUEL Abonnement annuel (10 Nos) 300 fr. N° 7 Août 1955 (Eté)

Comité de Rédaction : MM. Lampart, Meyer, Charbonnier, Haenny, Aliesch, Mona, Senn et Niedermann

Rédaction (provisoire) : Mme E. FRANCONI, 10, Rue des Messageries PARIS (10e)

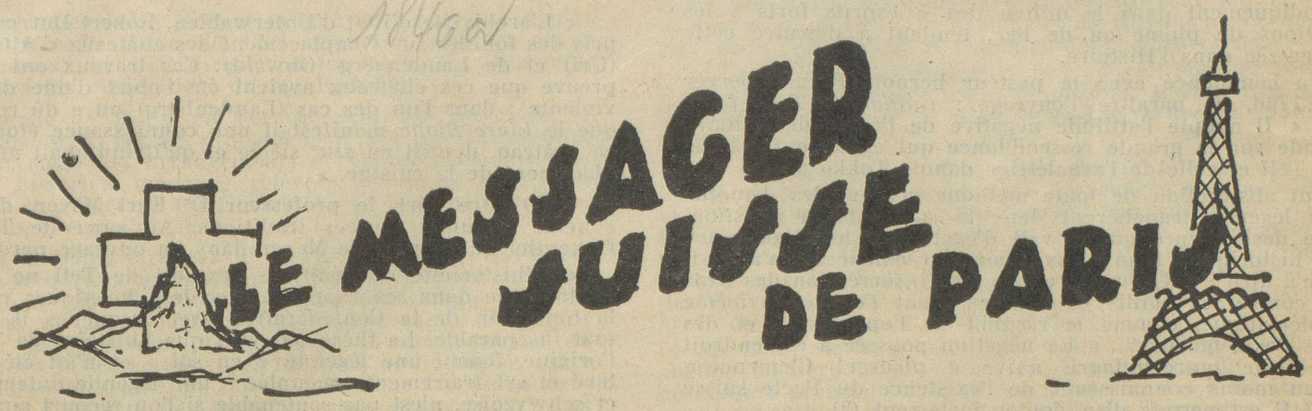

— Organe d'Informations de la Colonie Suisse —

Abonnement par Chèque postal 300 frs. MESSAGER SUISSE DE PARIS Compte Chèque PARIS 12273-27

Toute communication doit parvenir avant le 10 du mois, 10, Rue des Messageries, PARIS - 10e

1er Août en Suisse

L'Helvête est un être sociable mais incurablement sérieux. Et il y a dans ses rapports humains une sorte de concentration, une ferveur qui étonne parfois. Qu'il vienne de Flims-Taras ou d'Arissoules, de Lugano ou de Zollikon il vous abordera toujours avec la lenteur grave des cortèges officiels et l'air de vouloir faire précéder tout propos par un solennel « Monsieur le Président et Messieurs »... Quand il se meut c'est avec la souriante dignité de qui se sait, depuis des générations, membre à vie de cette société locale éminemment helvétique : la commune d'origine vieillie comme les montagnes.

Quand il y en a eu plusieurs dans une vallée, elles ont formé une association appelée Canton. Et bientôt une assemblée intercantonale, réunie au Grütli, proclamait la pérennité d'un comité qui dure encore, revu, corrigé et augmenté. La commune d'origine a voisiné dès le début avec deux autres sociétés locales, la Paroisse qui allait donner naissance au Chœur Mixte et la Section Militaire d'où sortait bientôt la Société de Tir.

Parmi les membres d'honneur de la Commune, et donc des Cantons, et par conséquent de la Confédération qui les groupent toutes, on estime tout particulièrement un certain Guillaume Tell. S'il est justement révéré, on regrette cependant que, chasseur émérite, il n'ait jamais fait partie de quelque Diana, que, varappeur éminent, il n'ait jamais fait honneur à quelque Club Alpin, pilote à quelque Société Nautique et tireur à quelque noble Compagnie des Mousquetaires... Hélas! ce fantaisiste aimait la solitude. Aussi vous dira-t-on que son nom de famille veut dire « Le Loufoque » et que, de plus, il s'agit là très probablement d'un personnage purement mystique. Voyons, où le placerait-on dans le cortège qui le soir du 1er août groupe les sociétés locales autour de leurs bannières, derrière les tambours et la Musique? Société des dragons et des fantassins, des autorités civiles, des associations pédagogiques, philanthropiques, masculines, féminines, professionnelles, culturelles, sportives, agricoles, industrielles, fromagères, horlogères, ferroviaires, folkloriques (et j'en oublie), le tout marche soulevé par un lent enthousiasme parmi les fusées et les lampions. Et la soirée se termine, autour d'un feu, à écouter la lecture des statuts de l'antique Société Fédérale à qui se rattachent toutes les sociétés locales qui sont l'une de ses gloires les plus pures.

(Extrait de « Sociétés locales » de Marcel North.)

Le *Messager* reproduit ici un extrait du très intéressant article que Marcel North, artiste graveur, publie sur le numéro du samedi 11 juin 1955 du grand hebdomadaire parisien *Réforme*. Le numéro qui est dédié exclusivement à la Suisse Romande, contient des articles dûs à la plume de grands journalistes suisses romands et français, hommes politiques, écrivains, musiciens, artistes, pasteurs, éditeurs, conservateurs de musée, professeurs, avocats. Le numéro de *Réforme* est tellement intéressant que nous nous ferons un plaisir de le commenter et d'en reproduire quelques extraits. Nos lecteurs à qui le numéro du 11 juin 1955 de *Réforme* pourrait intéresser, n'auront qu'à en faire la demande à la Rédaction, 5, rue Cernuschi à Paris. On y parle abondamment de Genève, Lausanne, Neuchâtel, Fribourg et le Valais, de la France vue de la Suisse, du Syndicalisme, des Eglises Réformées de la Suisse, de la Suisse dans l'Europe présente, du système militaire suisse, de la position économique de la Suisse dans le Monde, de l'Edition, de l'Art suisses, du rôle économique et social de l'horlogerie en Suisse, de la fête des Vignerons, etc., etc.

La Rédaction.

Royal-Sport
Spécialiste de la Raquette et du Ski suisse
Equipement d'articles pour tous sports
12, rue des Capucines, PARIS (2e)
Tél. : OPE 33.69

OFFICE NATIONAL SUISSE DU TOURISME
Agence Officielle des CHEMINS DE FER FÉDÉRAUX SUISSES
37, Boulevard des Capucines PARIS-2e (OPE 63.30)
Renseignements et Billets (fer, eau, route, air)